



Afin de limiter l'impact de l'épidémie de COVID-19
et en application des mesures du Ministère de la Santé



**LES VISITES dans l'établissement
sont désormais INTERDITES.**

Des exceptions pourront être décidées pour des cas déterminés par le directeur d'établissement en accord avec le médecin.

Si vous désirez déposer des effets personnels aux résidents, nous vous accueillerons **du lundi au vendredi de 11h à 12h ou de 15h à 16h** au niveau du SAS de l'entrée principale de l'établissement.

La direction vous remercie pour votre compréhension.